

DIAGNOSTIC RSO

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

GUIDE POUR
LES **COLLECTIVITÉS**
ET LE **SECTEUR PUBLIC**



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



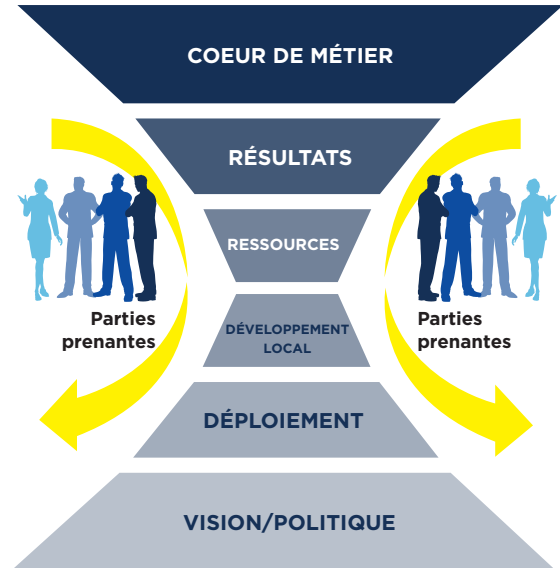
UNION EUROPÉENNE

La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Réalisé dans le cadre du
Programme Opérationnel (PO)
FEDER-FSE Aquitaine 2014-2020

PRÉAMBULE

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE



Le **diagnostic Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)** est conçu pour les **collectivités et structures publiques qui souhaitent initier ou valider l'intérêt de s'engager dans une démarche de Responsabilité Sociétale (RS)**, démontrer sa valeur ajoutée et limiter la résistance au changement.

Cet outil permet de **lancer la démarche de façon pragmatique, progressive, organisée et non contrainte**.

Les **objectifs** sont les suivants :

- **Sensibiliser** les élus et les directeurs de services
- **Faciliter la prise de décision** pour l'engagement dans une démarche de RS
- **Appréhender de façon pragmatique la RS** grâce à des critères simplifiés et rédigés dans le langage des collectivités et structures publiques
- **Identifier** les premières **actions prioritaires** ainsi que les **parties prenantes significatives**.

Dans le but de mieux prendre en compte les **principes horizontaux**, les résultats du diagnostic RSO permettront à la collectivité ou à la structure publique :

- de bénéficier d'une vision « macro » des pratiques existantes en matière de RS
- d'identifier les initiatives prises au sein de la structure
- d'apporter des informations et des recommandations pour éclairer vos choix et décisions.

Nota Bene : Il ne s'agit pas d'un état des lieux exhaustif des pratiques de la collectivité ou l'organisme public au regard des enjeux de la Responsabilité Sociétale tels que définis dans la norme ISO 26000 (cf. page 7 « Rappel des 7 principes et des 7 questions centrales de la norme internationale ISO 26000) et du niveau de relation avec l'ensemble des parties prenantes.

ÉVALUATION DES PRATIQUES DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

LE RÉFÉRENTIEL DU DIAGNOSTIC RSO

Le référentiel du **diagnostic RSO « structure et projet »** permet d'**apprécier le niveau de performance et d'importance des pratiques** de la collectivité ou de la structure publique et de son projet selon 6 critères, eux-mêmes répartis en 30 sous-critères.

Il permet également d'**évaluer le niveau de relation et d'importance avec les parties prenantes** de la collectivité ou de la structure publique et de son projet sollicitant des fonds européens.

Liste des 6 critères et 30 sous-critères du diagnostic RSO

Critère 1	VISION EN TERMES DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE & GOUVERNANCE
C1SC1	Dialogue avec les parties prenantes, vision et influence
C1SC2	Etat des lieux et hiérarchisation des enjeux
C1SC3	Diagnostic global du territoire de la collectivité ou structure publique et déclinaison de la stratégie
C1SC4	Gouvernance et prise de décisions, loyauté des pratiques, leadership
Critère 2	MISE EN ŒUVRE : INTÉGRATION DE LA RS ET COMMUNICATION
C2SC1	Intégration de la RS
C2SC2	Implication dans le déploiement de la stratégie RS
C2SC3	Exemplarité des pratiques internes
C2SC4	Finances et Développement durable
C2SC5	Octroi de financements, d'aides et de subventions publics
C2SC6	Communication interne et externe
Critère 3	RESSOURCES HUMAINES, RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL
C3SC1	Ressources Humaines et stratégie Responsabilité Sociétale
C3SC2	Motivation, développement et implication du capital humain
C3SC3	Diversité, équité, égalité des chances
C3SC4	Dialogue social
C3SC5	Gestion de la santé et de la sécurité au travail
C3SC6	Conditions de travail et relation au travail
Critère 4	AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES ET URBANISME
C4SC1	Cadre de vie, habitat et logement
C4SC2	Déplacements, transports et infrastructures
C4SC3	Tourisme
C4SC4	Espaces naturels
C4SC5	Installations et équipements collectifs
C4SC6	Développement économique
Critère 5	DYNAMIQUES LOCALES ET SERVICES AUX POPULATIONS
C5SC1	Action sociale et solidaire
C5SC2	Education, Culture et patrimoine
C5SC3	Santé
C5SC4	Sécurité et gestion des risques existants
Critère 6	PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT
C6SC1	Energie
C6SC2	Eau
C6SC3	Biodiversité
C6SC4	Déchets

IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DU NIVEAU DE RELATION AVEC LES PARTIES PRENANTES SIGNIFICATIVES

Catégories de parties prenantes : 5 parties prenantes étudiées pendant le diagnostic

1	Salariés / Collaborateurs / Employés / Stagiaires; Opérationnels permanents, intérimaires ou temporaires; Direction / Managers
2	Agences
3	Financeurs et ressources financières
4	Elus / Personnels de cabinet
5	Structures représentatives (associations de collectivités...)
6	Compagnies d'assurances
7	Fournisseurs, prestataires, Sous-traitants (rang 1, 2, ...)
8	Usagers, Clients
9	Bénéficiaires et Utilisateurs finaux
10	Chaîne de valeur
11	Ecosystèmes
12	Communauté locale
13	Riverains
14	Futurs embauchés
15	Femmes
16	Handicapés
17	Enfants
18	Groupes vulnérables
19	Génération futures
20	Organismes de formation
21	Pouvoirs publics (contrôles et soutien) à tous les niveaux, du local à l'international
22	Producteurs de connaissance, recherche
23	Organisations porteuses d'initiatives de responsabilité sociétale et de développement durable
24	Structures de lobbying, réseaux d'influence
25	Organisations influentes sur l'opinion (dont syndicats de salariés et représentants du personnel)
26	Soutiens (organismes de normalisation et de certification, bureaux d'études, cabinets de conseil, etc.)
27	Autres

PLAN DU DEROULEMENT DU DIAGNOSTIC RSO

STRUCTURE ET PROJET

Il s'agit d'un plan type présenté à titre informatif, celui-ci pourra être ajusté selon les besoins de la collectivité ou la structure publique.

Séquence (responsable)	Objet	Durée	Personnes rencontrées (nom, fonction)
Préparation (Expert RSO AFNOR)	Préparation du diagnostic RSO par l'expert RSO AFNOR à partir des pièces administratives du dossier d'instruction du bénéficiaire	En amont du diagnostic	
Introduction (Expert RSO AFNOR)	Rappel des objectifs du diagnostic RSO «Structure et Projet» Présentation de la collectivité ou de la structure publique au regard de la RS	30min	
Evaluation des Pratiques - partie 1 (Bénéficiaire et Expert RSO AFNOR)	Etat des lieux des pratiques RS de la collectivité ou de la structure publique à partir du guide de diagnostic RSO	3h	

DÉJEUNER

Evaluation des Pratiques - partie 2 (Bénéficiaire et Expert RSO AFNOR)	Echanges et partages avec l'expert RSO AFNOR sur la base des premiers résultats	30min	
Evaluation des relations avec les parties prenantes (Expert RSO AFNOR)	Etat des lieux des relations avec les parties prenantes à partir du guide de diagnostic RSO Echanges et partages avec l'expert RSO AFNOR sur la base des premiers résultats	2h	
Clôture et Perspectives (Bénéficiaire et Expert RSO AFNOR)	Synthèse des échanges et présentation du profil de la collectivité ou de la structure publique au regard des enjeux de RS Présentation des pistes d'actions et des solutions sur mesure proposées pour progresser	30min	
Conclusion (Expert RSO AFNOR)	Envoi par courrier électronique de la synthèse du diagnostic RSO à la collectivité ou à la structure publique	A l'issue du diagnostic	

ANNEXE

LES 7 PRINCIPES & LES 7 QUESTIONS CENTRALES DE LA NORME INTERNATIONALE

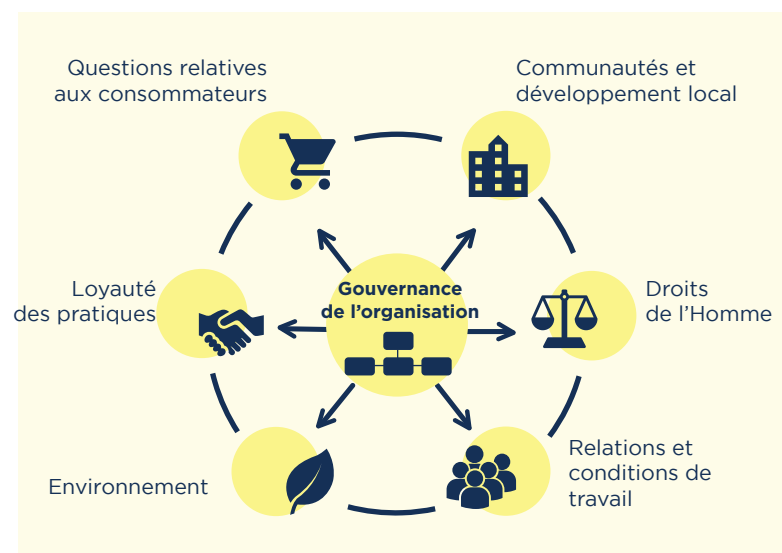


LES 7 PRINCIPES

- rendre compte,
- être transparent,
- assurer un comportement éthique,
- respecter des intérêts des parties prenantes,
- se conformer avec les lois,
- respecter les normes internationales de comportement,
- respecter les droits de l'Homme.

Ils constituent un socle de comportements et de valeurs qui permettront de repenser la finalité et la raison d'être d'une organisation citoyenne.

LES 7 QUESTIONS CENTRALES



VOS CONTACTS

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

■ Pôle Europe et International
Ue.principes-horizontaux@nouvelle-aquitaine.fr

AFNOR Certification

■ Catherine Poudelet, Chargée de clientèle
Catherine.poudelet@afnor.org

■ Mélodie Merenda, Chef de produit RSE
Melodie.merenda@afnor.org

